



## Bilan des formations et certifications Ligue PACA 2016

Accompagnateur club : 8 pilotes formés. Formateurs référents 2016 : Michel Cossec et Jean-Christophe Landreau.

Animateur club : 7 pilotes formés cette année dont 1 en attente de certification dès validation du week-end de mise en situation pédagogique. Formateurs : RRF Philippe Lèbre et Pascal Barnier (avec public support : universitaires lors de la mise en situation péda) à Saint André.

Ces 2 formations sont les préalables à la formation moniteur fédéral : ce cursus, est un tremplin efficace aux brevets professionnels, ce qui motive quelques pilotes : 4 cette année. Aubaine pour les clubs ! Nouveauté : « horizontalité » de l'accès à l'une et l'autre de ces qualifications en prérequis à la formation moniteur fédéral (**fini l'ordre** formation AC **puis** formation AN pour accéder au MF, l'une et l'autre peuvent être réalisées sans ordre chronologique).

Treuil : pas de formation ni de certification.

Brevet de pilote : **81** certifications.

A noter que depuis 2015 la certification du brevet de pilote initial est obligatoire avant celle du BP : **habilitations et prérogatives attribuées aux DTE et moniteurs associés aux EFVL pour la certification.** En 2016, un message automatique était adressé à chaque nouveau breveté, dès le brevet initial, lors de la certification. Ce message indique les étapes à suivre pour la suite de la progression et **le lien vers les documents supports de préparation d'un brevet du niveau supérieur ainsi que les modalités de passage de cette nouvelle étape.** À la validation du BPC, ce sont les diverses formations fédérales qui sont présentées via ce mode d'information automatique.

Brevet de pilote confirmé : **40** certifications. Dont 10 en sessions Ligue avec usage des supports d'évaluations (pente école, atterrissages, exercices en vol, analyse aéro/MTO et vols de performance + entretien sur base du CV pilote + théorie = 30 QCM et 3 questions ouvertes). Actions menées en cofinancement ligue + opération « voler mieux ».

Maintien d'au moins 2 sessions ligue/an, au titre de l'action Ligue (financement de 100% de l'opération). Nouvelle grille de validation à retourner impérativement à la ligue et RRF pour valider la partie pratique (grilles accessible sur le site internet de la ligue)

Le passeport de vol libre est désormais disponible en version numérique sur la fiche Intranet de chaque licencié en 2017. Il pourra être utilisé comme le passeport papier par les moniteurs (et uniquement par eux) pour y valider les items de chaque cycle de progression et un champ distinct destiné à l'auto-évaluation sera accessible par le licencié.

**Tous les documents pédagogiques utiles en école, mais aussi en club, sont disponibles sur le site [www.efvl.fr](http://www.efvl.fr).**

Pré qualification biplace parrainage : **20** validations en session ligue + 8 parrainages.

3 préformations (Signes, Digne, Mévouillon) en lien avec les 3 formations compactées (Saint André, Saint Vincent et Ceillac). Lors des prévo vols solos et pente école solo et biplace uniquement. Pas de vols en bi (juste course pilotée pour sentir la sustentation) ni attribution directe du statut d'aspirant biplaceur (celui-ci se fait à l'issue de la formation) ; la prévo permet donc de valider le niveau technique et théorique pour l'entrée en formation, au même titre que le parrainage.



Pour ce dernier, une participation financière sera demandée en 2017, au profit de la Ligue, idem pour les formations sous tutorat (gestion administrative) : le montant sera discuté et décidé à la prochaine réunion du CD.

Qualification biplace : **53** certifications dont **7** pour les BPJEPS PACA 2016. Les évaluations se font, pour au moins 1 vol, avec un public «non volant » : quelques liens de partenariat ont permis la découverte de l'activité à des jeunes et adultes citadins. D'autres ressources locales peuvent être présentées aux EFVL et jurys organisant ces bilans de fin de formation.

1 session supplémentaire au calendrier pour répondre aux demandes de candidats ayant suivi un cursus hors formation ligue sous tutorat.

Sessions à Saint André (en remplacement de Saint Vincent prévu initialement, Oraison, Digne et Banon). Patrick Joliet présent en co-jury autant que possible.

4 échecs, principales causes : niveau théorique bas, manque de rigueur dans la construction des approches, effet gradient non anticipé au freinage final, phase de temporisation peu respectée avant prise de décision.

Quelques candidats issus des formations en école sous tutorat semblaient avoir un niveau d'exigence technique pas aussi développé que ceux provenant des formations classiques ligue.

Les sessions bilan final 2017 comporteront une évaluation gonflage/pilotage en pente école (gonflage dos et face voile) en complément de l'évaluation décollage et de l'évaluation en vol.

Recyclage biplace prévu début juillet à Ceillac annulé par défaut de candidat (1 pré-inscription seulement) : reconduction malgré tout en 2017 en espérant qu'une volonté de remise en question s'opère auprès des biplaceurs avec un faible volume de pratique.

Le statut formateur ligue « actif » est de fait attribué à tous ceux qui ont participé à une action de formation durant les 4 dernières années. Pour être à jour de ce statut sans avoir été actif au cours de cette dernière période, des réunions dans chaque niche géographique de PACA seront proposées en 2017 par le collectif RRF (Philippe Lèbre, JC Landreau, José Mateus, + 1 formateur du 05 non encore défini à ce jour).

Objectif : présenter les dernières évolutions des cursus de formation, échanger et discuter sur les modalités de mise en pratique sur la région PACA, en lien avec nos voisins AURA.